

Commune de Montluel
Département de l'Ain

Arrondissement de Bourgoin-Jallieu Canton de Meximieux

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20220627-2022_06_27_03c-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception en préfecture : 11/07/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-06-27-003
Séance du 27 juin 2022

Date de convocation : 21 juin 2022

Date d'affichage de la convocation : 21 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

La séance a eu lieu en public.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Laurence RAVEROT, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, René BERTRAND, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Jean-Paul DA SILVA, Carine MOUSTAUD, Corinne DEBARREIX-PAGE, Maryse PACCARD, Manon RIGOLLIER, Inès DUBOIS, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Amara BOUDIB.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Franck GENILLON (procuration à Virginie BECQUET), Irène TOST (procuration à Romain DAUBIE) Christian PRADIER (procuration à Mustafa SARIKAYA), Pascal JUSSEAUME (procuration à Anne FABIANO), Jean-Luc CHARVET (procuration à Karine GARNIER),

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne FABIANO

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoirs : 5

Objet : Compte administratif 2021 du budget principal de la commune - Approbation

Rapporteur : Madame Aurore SAMIER, Adjointe en charge des finances

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante que selon le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire, après le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget primitif. Ce document, qui suit une forme et une maquette officielle à laquelle il n'est pas possible de déroger, dresse le bilan de l'ensemble des dépenses et des recettes effectuées par la collectivité dans chacune des sections sur le dernier exercice budgétaire. Monsieur Le Maire, donne acte de sa présentation et constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il arrête les résultats définitifs.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget principal de l'année 2021 dressé par Monsieur Le Maire, donne acte de sa présentation et constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Il arrête les résultats définitifs :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Le résultat de l'exécution du budget 2021 se présente ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		RESULTATS CUMULES	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés cumulés	- €	145 285,96 €	- €	1 331 439,78 €	- €	1 476 725,74 €
Opérations de l'exercice	1 293 764,76 €	1 067 354,47 €	6 030 609,54 €	6 418 235,97 €	7 324 374,30 €	7 485 590,44 €
Totaux	1 293 764,76 €	1 212 640,43 €	6 030 609,54 €	7 749 675,75 €	7 324 374,30 €	8 962 316,18 €
Résultats de clôture	81 124,33 €			1 719 066,21 €		1 637 941,88 €
Restes à réaliser	776 226,80 €	252 368,00 €			523 858,80 €	
Totaux cumulés	2 069 991,56 €	1 465 008,43 €	6 030 609,54 €	7 749 675,75 €	8 100 601,10 €	9 214 684,18 €
Résultats définitifs	604 983,13 €			1 719 066,21 €		1 114 083,08 €

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20220627-2022_06_27_03c-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception préfecture : 11/07/2022

Il est précisé que Monsieur le Maire quitte la salle pendant le vote.

Sous la présidence Christian Guillemot, premier adjoint, le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) :

- **APPROUVE le compte administratif 2021 du budget principal.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme je certifie
que le présent acte a été publié ou
notifié selon les règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :
Reçue en Préfecture le :
Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ